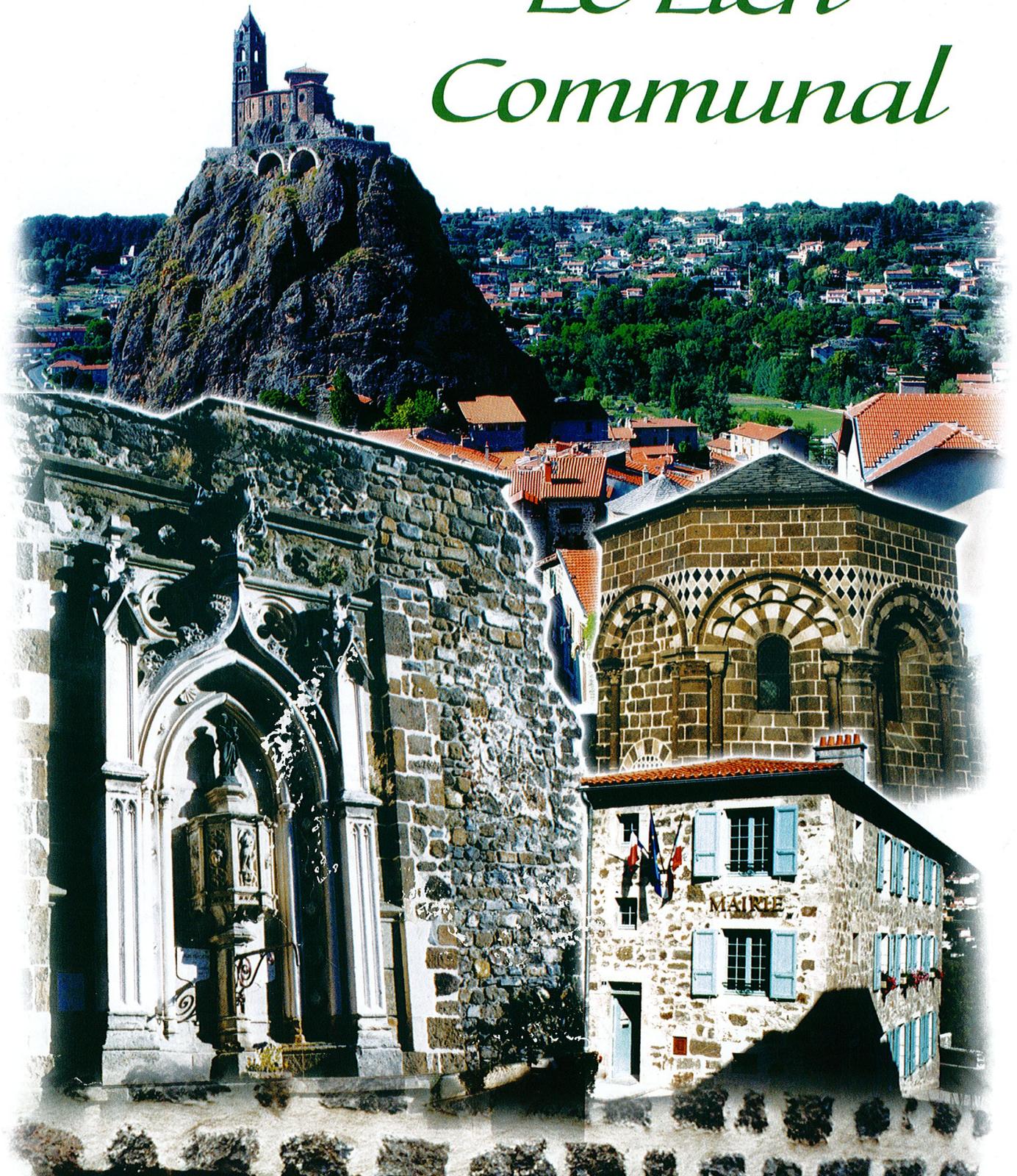


Le Lien Communal



AIGUILHE

N° 17 - Décembre 2003

SOMMAIRE

État civil	3
Édito	4
Conseils Municipaux	5
Finances	6 et 7
Au Rocher en 2003	8 à 11
Hommage aux centenaires	12
Aiguilhais à l'honneur	13
Petite enfance	14
Fleurissement	14
Ecole	15
Vie associative	16 à 19
Événements	20
Travaux	21
Investissements	22
Page d'histoire	23
Foyer de Jalavoux	24
Communiqué du préfet	25
Poème et chansons	26

Crédits photos de la couverture :

Rocher Saint Michel d'Aiguilhe : Francis Debaisieux.
La municipalité d'Aiguilhe adresse à F. Debaisieux des remerciements chaleureux pour avoir gracieusement autorisé cette publication.

**Nous adressons nos plus vifs remerciements
aux annonceurs présents sur ce bulletin.
Ils sont à même de vous donner satisfaction
dans les domaines les plus divers.
Réservez vos achats**

REDACTION - PHOTOS - DIFFUSION :
Mairie d'Aiguilhe - Tél. 04 71 09 03 83

CONCEPTION - COMPO - REGIE

PUBLICIBLE 5, Place Michelet - 43000 Le Puy-en-Velay

Tél. 04 71 09 77 85 - Fax. 04 71 02 54 93 - Email. publicible@reussir.tm.fr

Impression : **Graal'imprim** - Le Puy-en-Velay

Reproduction même partielle interdite. Dépôt légal : à parution
L'éditeur décline toute responsabilité pouvant résulter des erreurs ou omissions
qui, malgré les soins apportés à la rédaction, auraient pu se produire.

ENTREPRISE ELECTRIQUE

EGEV

MT - BT • Eclairage Public • Industrie • Bâtiment • Dépannage

Z.I. de Chassende - 43000 LE PUY-EN-VELAY
Tél. 04 71 09 06 63 - Fax : 04 71 09 54 73

Naissances

Berniaud Elisa.....	18 avril
Boyer Lisa	25 juin
Chabrier Alban	24 juin
Chelikh Adam	19 juin
Choteau Léa	9 avril
Clavelier Adrien	3 mai
Coutellier Pauline	10 janvier
Dessalces Samuel	1 ^{er} juin
Gratuze Baptiste	11 août
Marion Evan	26 juillet
Michon Paul	4 mai
Wagemann Eva	27 février



Mariages

Nicolas Baginski et Carole Ravoux	5 juillet
Guy Klein et Viviane Déraïl	12 juillet
Jean Teyssier et Magali Charbonnier	12 juillet



Décès

M ^{me} Armand née Jallat Marie	19 janvier
M ^{me} Arzac née Escoffier Joselyne	25 octobre
M ^{me} Bonnet née Barthélemy Marie	19 septembre
M ^r Chapuis Hervé.....	13 octobre
M ^r Issartel Adrien.....	9 mai
M ^{me} Mialon née Lashermes Clothilde	29 juin
M ^{lle} Nassar Emilie.....	15 juin
M ^{me} Rousset née Reynier Marie	25 mars
M ^r Touzery Joseph	10 août

Nous voilà arrivés, Chers administrés, au terme d'une année sillonnée d'événements plutôt interrogatifs indépendamment des drames dus à la guerre, que ce soit en Irak ou ailleurs.

C'est, me semble-t-il, la canicule de juillet et août qui aura marqué les esprits. Une canicule particulièrement meurtrière dans certaines grandes villes. A l'inverse, les personnes âgées de notre région n'ont pas connu les mêmes déboires, ce qui laisse à penser que les structures hospitalières ou maisons de retraite à taille humaine doivent être préservées. Le personnel soignant est beaucoup plus à l'écoute de ses patients.

La chaleur torride de l'été a mis un peu plus en évidence les problèmes de sécheresse, de pollution, des feux de forêts et des difficultés d'alimentation en eau.

Certes, nos réseaux d'alimentation dans ce bassin du Velay ont assez bien "résisté". Les captages des différentes sources réalisés dans les années 1990 par l'ancien syndicat d'Espaly à Chadrac se sont avérés très précieux. Monsieur le Préfet a été amené à prendre cet été des mesures restrictives en matière de distribution d'eau. Si ces dispositions ont pu dans un premier temps surprendre, elles se sont pourtant avérées nécessaires, ne serait-ce que dans un souci de solidarité, et de plus elles nous ont fait prendre conscience que l'eau n'est pas une ressource inépuisable. Il faudra donc apprendre à l'économiser. Si nous voulons préserver l'avenir pour nous-mêmes mais aussi pour les générations futures, cela va nous conduire à remettre en cause certaines habitudes, certains comportements.

Des experts se sont penchés sur ces problèmes et estiment qu'en 2050 environ trente pays seulement seraient autosuffisants. A l'exception de l'Espagne, l'Europe (telle qu'elle est constituée actuellement) pourrait, semble-t-il, être préservée. N'oublions pas qu'un tiers de la population mondiale n'a pas accès à l'alimentation en eau potable. Et si la terre continue à se réchauffer, les problèmes ne vont pas s'atténuer.

Il me semble indispensable de faire preuve de réalisme et de prendre en compte ces nouvelles données. Nous sommes dans un monde où l'évolution tient une large place dans tous les domaines. Espérons toutefois que l'année qui se profile sera plus clémente et verra s'éloigner les risques de toute nature.

Aussi, à l'aube du nouvel an, le conseil municipal et moi-même sommes heureux de vous présenter à chacune et chacun d'entre vous nos vœux les plus chaleureux et les plus incères.

Excellente santé à vous tous chers concitoyens et que cette année 2004 réponde à vos aspirations.

Bonnes fêtes de Noël et Bonne Année.

Jean-Louis CLAVELIER

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 NOVEMBRE 2002

Bâtiments communaux : les portes des garages seront remplacées par des portes automatiques.

Voirie : la société Colas est retenue pour réaliser un revêtement tricouche Impasse de Jalavoux.

Tarifs 2003 : comme chaque année, à pareille époque, le conseil municipal fixe les tarifs (entrée au rocher, cantine, droit de place, loyer salle polyvalente et loyers communaux).

Lors de cette même séance, les élus préparent le budget primitif 2003 au niveau des investissements.

Matériel : notre camion Iveco laisse la place à un véhicule poids lourds de type Mercedes.

Ecole : la subvention attribuée à chaque élève est portée à 29 €.

Achat petit matériel : un taille haie sera fourni par les établissements Favier ainsi qu'une tronçonneuse d'élagage.

CONSEIL MUNICIPAL DU 6 FÉVRIER 2003

Travaux : dans un premier temps, le SAE procédera à la mise en place du réseau séparatif eaux usées et eaux pluviales, sachant que le coût en matière d'eaux pluviales représente pour la commune 30 490 €.

Internet : cette nouvelle technologie sera installée au rocher Saint Michel dans un souci d'améliorer la communication sur ce site.

Tennis : après consultation, les élus confient la mise aux normes des tennis à l'entreprise Chaix pour un coût de 18 980 €. Un fonds de concours à raison de 30 % de l'agglomération et une subvention du conseil général sur la base de 25 % permettent de conforter nos ressources.

Subventions communales : celles-ci subissent une légère augmentation et sont portées pour la globalité à 12 000 €.

Participation aux centres aérés, colonies et centre de loisirs : arrêtées en harmonie avec la ville du PUY EN VELAY, elles subissent une augmentation identique à la hausse de l'inflation.

Lotissement Les Arcs : en partenariat avec les copropriétaires, la commune s'engage à participer à la remise en état de la voirie. Les travaux seront effectués par l'entreprise Broc.

Mise en souterrain réseaux éclairage public, EDF, Télécom : les travaux Rue de l'Abbaye, Montade de la Boriette, Pont Vieux sont programmés.

Impasse de Bouthezard : une convention est établie avec les riverains de façon à transférer dans le domaine public ce tronçon de voie (dès la remise en état par leurs soins).

CONSEIL MUNICIPAL DU 27 MARS 2003

Examen des **taux d'imposition** qui ne subissent aucun changement. vote du compte administratif et du budget 2003 qui fait apparaître un excédent de 361 356.34 € affecté à la section d'investissement

Sécurité : des extincteurs seront mis en place à la chapelle Saint Michel et à l'école en protection de l'équipement informatique.

Voirie : le conseil municipal se prononce pour la mise en sécurité Chemin Fontaine de Chosson.

CONSEIL MUNICIPAL DU 17 AVRIL 2003

Travaux :

Rue de l'Abbaye : après mise en souterrain des réseaux, il s'agit de procéder à la remise en état de la voie elle-même. Ces travaux sont confiés à la société STPP pour un coût de 57 965 €. En parallèle, le conseil accepte le devis présenté par France Télécom pour la pose de gaines et chambres (montant : 5 350 €).

Lotissement les Arcs : l'enquête publique qui est approuvée autorise le transfert de la voie dans le domaine public.

Chapelle Saint Michel : la proposition de planning des travaux de la deuxième tranche est arrêtée.

Divers : Comme chaque année, il est procédé au tirage au sort des jurés éventuels pour l'année à venir.

CONSEIL MUNICIPAL DU 5 JUIN 2003

Chapelle Saint Michel : la répartition financière avec la

participation des fonds européens est enfin arrêtée sous sa forme définitive.

La commune est toutefois amenée à prendre en compte la première tranche (prélèvements et analyses) avant remise en état des fresques.

Rue des Moines de Séguret : le coût de la mise en souterrain des réseaux représente 6 716.38 € HT.

Salle polyvalente : il sera procédé au remplacement d'un châssis fixe par une fenêtre ouvrante de façon à donner une meilleure ventilation à l'intérieur des locaux.

Travaux Route de Roderie : le tronçon de voirie qui conduit des Planches à Super U fera l'objet d'un revêtement enrobé confié à l'entreprise Colas. Coût : 20 984 € TTC.

Location : Monsieur Philippe Meynier remplace Mademoiselle Sandrine Covillard Rue du Rocher

Eaux pluviales : le conseil municipal avalise la convention avec le SAE pour les travaux d'investissement relatifs aux eaux pluviales.

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 JUILLET

Rue de l'Abbaye : une convention sera signée avec Jérôme Marcon pour utiliser une niche dans la façade de son immeuble, dès que la société STPP aura réalisé l'encadrement en pierre.

Programme de voirie : les élus de prononcent pour le recalibrage et les aménagements piétons sur le tronçon de voie à la sortie de la place de la Mairie jusqu'au parking municipal. La maîtrise d'œuvre est confiée au cabinet Issartel.

Chemin du Panorama : une réfection en enrobé sera effectuée par la société Colas pour la somme de 4 120.22 € TTC.

Pos : il sera procédé à une modification du Plan Local d'Urbanisme et ces travaux seront confiés à la DDE.

Saint Michel : un audiovisuel sera réalisé par la société Eurès de façon à mémoriser cette restauration. La participation de la commune sera toutefois limitée au quart de la dépense globale

Football : une association sportive voit le jour à Aiguilhe ce qui nécessite un achat de petits matériels, pour un montant de 2 000 € et l'octroi d'une subvention à l'Association sur la base de 908 €.

CONSEIL MUNICIPAL DU 25 SEPTEMBRE

Voirie : après entretien avec la direction des services techniques du Conseil Général, le principe d'aménagement de la montée du Séminaire est arrêté sous sa forme définitive.

Rocher Saint Michel : les travaux de purge face nord sont confiés à l'entreprise Chapuis : montant de la dépense : 4 270 € HT.

Eaux pluviales Route de Roderie : le réseau sera renforcé par la mise en place de conduites de 500 mm de façon à enrayer les remontées d'eau qui se propagent dans les propriétés voisines.

Endettement : après examen de la dette, le conseil municipal décide de procéder au remboursement par anticipation des prêts Crédit Foncier de France

CONSEIL MUNICIPAL DU 13 NOVEMBRE 2003

Aire de jeux de la Borne : le conseil se prononce pour procéder à un agrandissement du terrain de football et réaliser son aménagement dans le cadre du contrat global de développement durable avec les aides correspondantes. Un échange de terrain devrait permettre de répondre en matière d'homologation à la demande des instances du football.

Electrification : Egeev devrait procéder prochainement à la mise en souterrain et à l'installation d'un éclairage public adapté Rue de l'Abbaye, au Pont Vieux et Montade de la Boriette.

Equipement des locaux : il sera procédé au remplacement de la chaudière gaz au rez-de-chaussée des bâtiments communaux.

Investissements 2004 : le programme pour l'année à venir est arrêté ainsi que les demandes à effectuer au titre de la DGE

Aménagement Plaine de Rome : plusieurs riverains se sont manifestés pour qu'un aménagement de la voirie soit réalisé dans les meilleurs délais. Le conseil municipal a émis un avis favorable sur le principe sous réserve que les communes voisines acceptent de participer à ces travaux.



DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

581 225,06 €

Autres achats

86 100,58 €

14,81 %

Services extérieurs

112 957,85 €

19,43 %

Impôts et taxes

3 677,57 €

0,63 %

Charges de personnel

180 698,76 €

31,09 %

Charges de gestion

63 247,77 €

10,89 %

Charges financières

1 511,02 €

0,26 %

Reversement taxes

à la Communauté

94 613,68 € 16,28 %

Charges exceptionnelles

38 417,83 €

6,61 %

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

818 596,56 €

Remboursement salaires

24 028,14 €

2,94 %

Produits d'exploitation

129 596,96 €

15,83 %

Travaux en régie

6 246,31 €

0,75 %

Impôts et taxes

416 660,26 €

50,90 %

Dotations subventions

185 053,20 €

22,61 %

Autres produits

de gestion
18 647,38 € 2,28 %

Produits exceptionnels

38 364,35 €

4,69 %



DEPENSES D'INVESTISSEMENT

656 634,02 €

Remboursement des emprunts
8 897,88 €

Achat camion
59 191,98 €

Matériel informatique
5 054,11 €

Cloche du Rocher
12 753,28 €

Construction bâtiment communal
51 324,44 €

Investissements divers
11 826,89 €

Réseau d'électrification
240 001,13 €

Réseaux et voiries
176 021,14 €

Aménagement Chapelle éclairage Rocher
91 563,17 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT

426 129,96 €

Remboursement TVA sur investissements
42 820,00 €

Taxes d'urbanisme
6 591,00 €

Excédents antérieurs
130 852,24 €

Subvention Rocher
85 747,17 €

Subventions d'investissement
145 262,96 €

Autres produits divers
14 856,59 €

Chapelle Saint-Michel d'Aiguilhe : Bilan de la saison 2002/2003

Mois	Adultes	Enfants	Groupes adultes	Groupes Enfants	Total	Analyse en % par mois
Octobre 2002	2005	230	477	213	2925	4,41 %
Novembre 2002	1092	133	0	0	1225	1,85 %
Décembre 2002	522	55	0	0	577	0,87 %
Janvier 2003	265	26	0	0	291	0,44 %
Février 2003	751	123	27	92	993	1,50 %
Mars 2003	1329	146	142	199	1816	2,74 %
Avril 2003	4194	606	337	189	5326	8,04 %
Mai 2003	5306	354	905	356	6921	10,44 %
Juin 2003	4980	272	939	223	6414	9,68 %
Juillet 2003	11221	1908	707	130	13966	21,07 %
Août 2003	15444	2724	418	82	18668	28,17 %
Septembre 2003	6226	324	596	11	7157	10,80 %
	53335	6901	4548	1495	66279	100,00 %

Analyse de la saison touristique :

La fréquentation touristique du Rocher enregistre cette année une progression de plus de 16 % par rapport à l'année dernière et de 2 % environ de plus que 2001. Ce bon résultat peut s'expliquer de la façon suivante :

- Disparition presque complète des échafaudages,
- conditions climatiques meilleures qu'en 2002,
- édition de 50000 dépliant touristiques, soit le double des années précédentes,
- réalisation d'une nouvelle affiche (tirage 2000 exemplaires),
- accroissement des plages horaires de visite (cette modification en place depuis la saison 2002 ne permettait pas l'année dernière d'analyser correctement les retombées positives du fait de la gêne occasionnée par les travaux).

En conclusion, cette progression se trouve sur l'ensemble des mois de la saison avec une augmentation nette en juin et plus modérée en août du fait de la canicule.

Horaires des visites années 2004 :

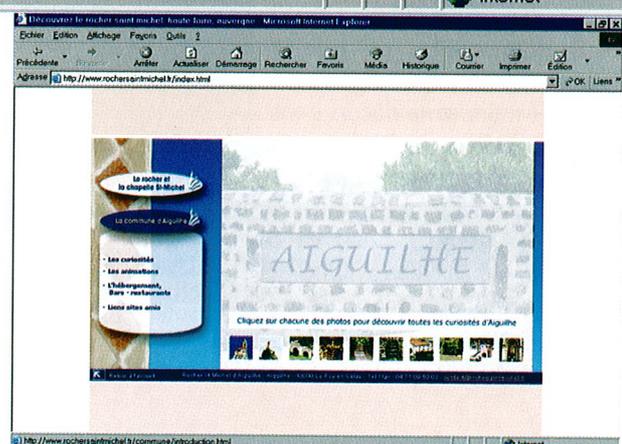
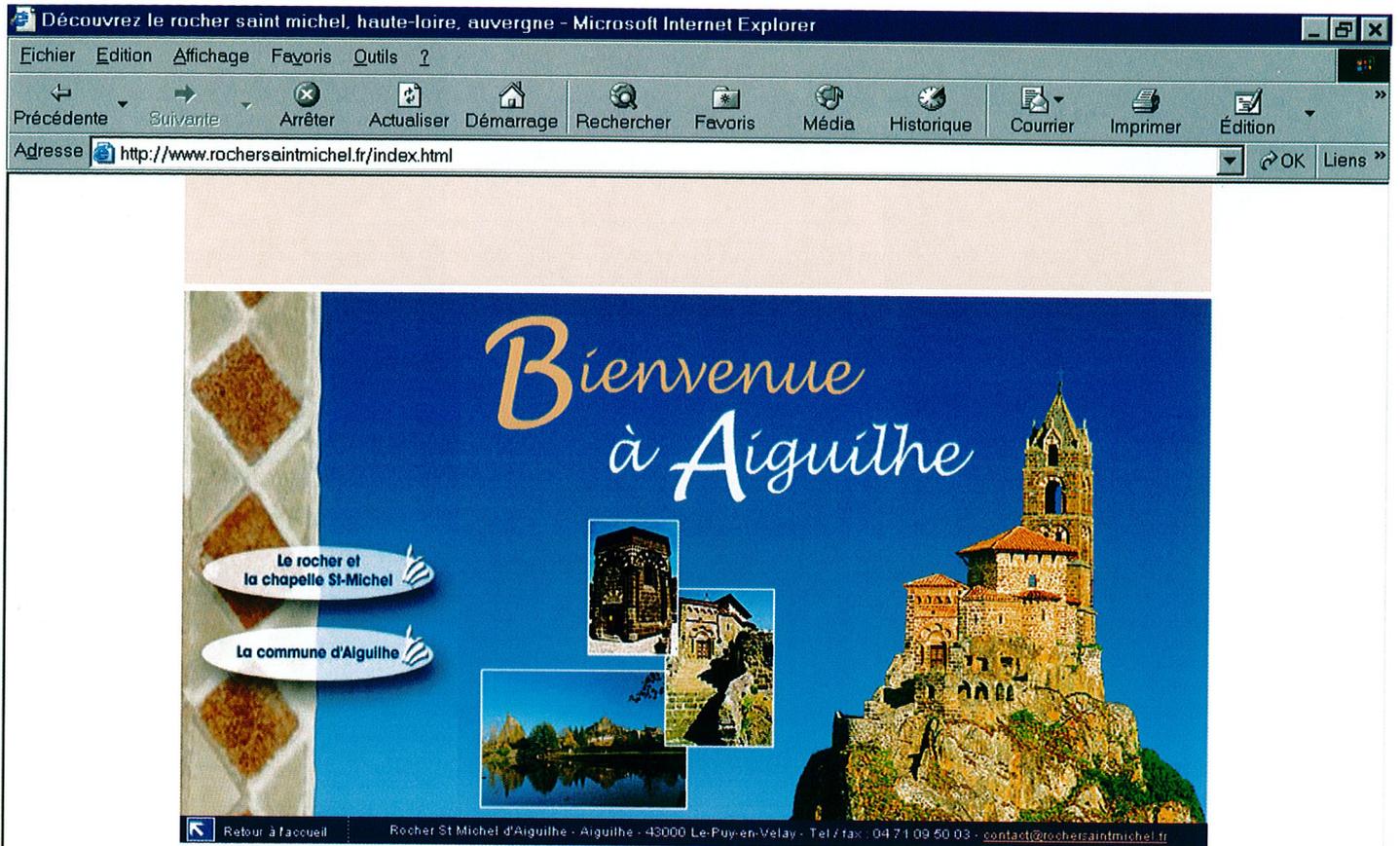
- Du 1^{er} février au 14 mars : 14 h 00 à 17 h 00.
- Du 15 mars au 30 avril : 9 h 30 à 12 h 00
et de 14 h 00 à 17 h 30.
- Du 1^{er} mai au 30 septembre : 9 h 00 à 18 h 30.
- Du 1^{er} octobre au 15 novembre : 9 h 30 à 12 h 00
et de 14 h 00 à 17 h 30.
- Vacances de Noël : 14 h 00 à 17 h 00,
(sauf 25 décembre et 1^{er} janvier).

Renseignements et réservations :

Tél / Fax : 04 71 09 50 03
E-mail : contact@rochersaintmichel.fr
Web : www.rochersaintmichel.fr

AU ROCHER EN 2002

Un nouveau site internet



Restauration de la Chapelle Saint-Michel

Depuis le mois de septembre 2003, la 2^e partie de la restauration de la chapelle a commencé. Cette étape porte sur les fresques, les sculptures de la façade et les chapiteaux.



Point sur le chantier fin octobre

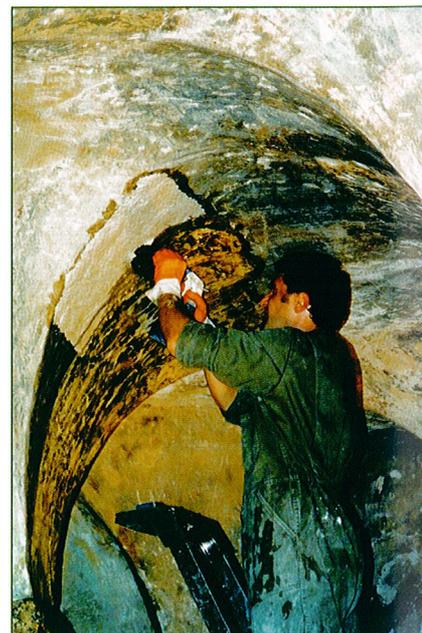
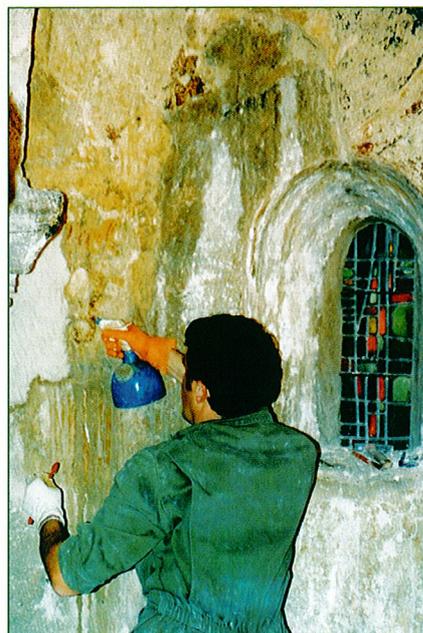
La première partie du programme consistait à nettoyer et consolider l'enduit. Ces deux opérations s'effectuent de façon minutieuse au moyen de carbonate d'ammonium et d'eau pour le nettoyage et, de résine ou de coulis de chaud hydraulique pour les consolidations. Ainsi, fin octobre, la tribune et la nef étaient presque terminées. Le déambulatoire et le chœur vont maintenant subir le même traitement.

Après ces travaux, une retouche sera réalisée de façon à donner plus de lisibilité aux fresques existantes et un badigeon uni sera appliqué sur les murs sans décor. L'ensemble des opérations ci-dessus est réalisé par l'entreprise EURES. Il s'agit d'une société franco-italienne dirigée par M. Didier LEGRAND et M. Francesco D'ANGELO. C'est ce dernier accompagné de M. Michele MONTANARO qui œuvre à la restauration de la chapelle Saint-Michel.



Portrait d'un restaurateur

Francesco D'ANGELO est né en Italie et a suivi une formation dans une école de restauration italienne. Depuis 18 ans, il compte à son actif de nombreuses restaurations de fresques, peintures, tableaux... Aujourd'hui, il travaille en France mais n'oublie pas son pays de naissance puisqu'il a notamment réhabilité les fresques de Giotto dans la basilique d'Assise.



Les photos qui illustrent cet article sont le résultat du travail réalisé par Francesco et Michèle depuis la mi-septembre

Les sculptures de Lucie Delmas à l'Espace Saint-Michel

Cet été, au mois d'août 2003, l'Espace Saint-Michel a accueilli une jeune artiste, Lucie Delmas. Originaire de Toulouse, cette jeune femme est arrivée en Haute-Loire à l'âge de 3 ans. Ses études la conduisent vers un bac littéraire avec options arts plastiques et théâtre au Lycée Simone Weil. Elle décide de poursuivre dans cette voie et s'inscrit en faculté de lettres à Clermont-Ferrand. Parallèlement, elle étudie l'histoire de l'art et suit des cours du soir à l'école des Beaux Arts. Elle effectue ensuite des stages et petits boulots qui lui permettent de s'initier à l'architecture, à la taille de pierre, au dessin, et à la perspective. Son parcours lui permet alors de décrocher un CAP qu'elle obtient à l'école de Volvic où l'on enseigne l'architecture et d'être reconnue aujourd'hui par la Direction Régionale des Affaires Culturelles.

A ce jour, Lucie Delmas compte de nombreuses réalisations à base de terre, pierre et bois aux couleurs et formes très variées. Ainsi, entre le 10 et le 25 août 2003, les visiteurs du Rocher ont pu découvrir ses œuvres et apprécier en temps réel la progression du sculpteur sur des modèles en cours de création.

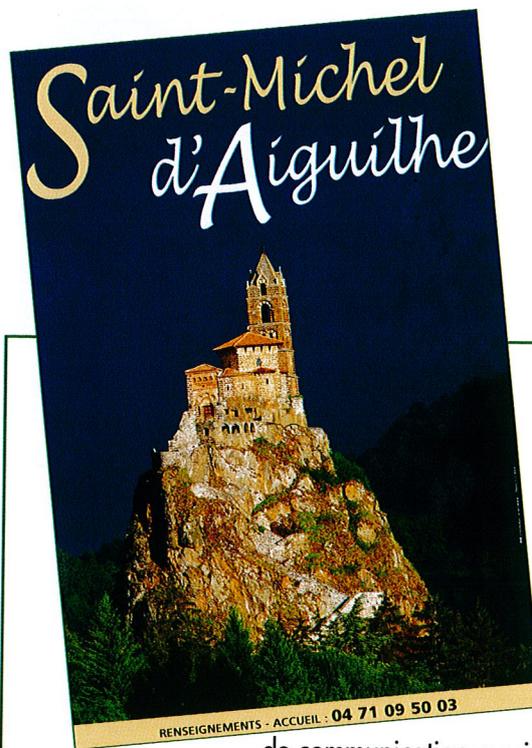
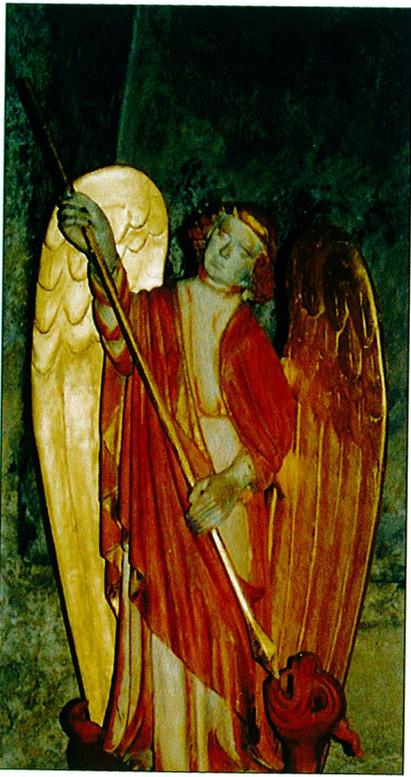


Un grand merci à Lucie qui a su expliquer et présenter son travail aux nombreuses personnes qu'elle a rencontrées à l'Espace Saint-Michel.



**Contact
et renseignements :**
Lucie Delmas
au 06 80 63 91 33

Saint Michel datant de l'époque fin XIV^e début XV^e siècle qui a été restauré par Monsieur Dominique Kaepplin



Une nouvelle affiche

En complément à l'édition de 50000 dépliants, une affiche tirée à 1000 exemplaires au format 40 par 60 cm a vu le jour pour promouvoir le Rocher et la Chapelle Saint-Michel. Le visuel choisi par la " commission communication " est celui de Monsieur J.J. ARCIS. Ce support

de communication a pris place cette année au sein des hôtels, restaurants, campings, offices de tourisme, sites touristiques et autres organismes accueillant des touristes.

L'implantation de ces documents est réalisée par le régisseur auprès des différents organismes et se fait dès le mois de février avec des réassorts tout au long de la saison touristique.

hommage aux centenaires

Nos centenaires nous ont quitté



Marie ARMAND nous a quittés en ce début d'année 2003 le dimanche 13 janvier au petit matin. Le jeudi précédent, elle jouait encore à la belote avec ses enfants. Rien ne laissait présager un départ aussi rapide, tellement elle semblait en bonne santé, bien entourée par sa fille et son gendre. Une bronchite suivie de complications respiratoires ont fait qu'elle est partie discrètement comme elle avait vécu.

Née le 7 août 1901 à la Chapelle Graillouse, Madame Armand était la maman de 9 enfants, 2 garçons et 7 filles. Sa grande famille: "enfants, petits-enfants, et arrière petits-enfants (5 générations) faisait son bonheur. Elle avait été par contre très éprouvée par le décès de son mari en 1961 et plus récemment de deux gendres et d'une belle fille.

Notre centenaire repose en paix dans le cimetière de ce beau village de Lafare, où elle avait fondé son foyer.
Adieu Madame Armand

Originaire de Polignac, Madame Marie ROUSSET a passé une grande partie de sa vie dans notre commune. Après leur mariage, le couple vient habiter pendant 40 ans au Pont Neuf, une maison qui a par la suite laissé la place à la copropriété " Le Dyke ". A la mort de son mari en 1976, elle vient vivre au Puy près de son neveu puis rejoint à nouveau Aiguilhe, deux ans plus tard au Poyet, où elle demeurera jusqu'en 1996.

Elle terminera ses jours en maison de retraite et s'éteindra comme une bougie le 27 mars 2003 à l'âge de 103 ans. Elle n'a pas été oubliée par sa famille et ses amis qui lui ont rendu visite très souvent.

Madame Rousset laisse le souvenir d'une personne extrêmement agréable cherchant constamment à rendre service. Elle a dû travailler énormément, pour ne pas dire " trimer " afin d'élever sa fille mais aussi ses neveux qui lui disent une fois de plus " Merci Ninie, nous ne t'oublierons pas ".





Charles Crozatier

Né au PUY en 1795, il est devenu célèbre à Paris dès 1820, il fut sculpteur et fondeur attiré du gouvernement jusqu'à sa mort en 1855. Bienfaiteur de sa ville natale, il n'oublia pas son village d'Aiguilhe où il avait passé sa prime jeunesse.

**Qui était Charles Crozatier?
Que connaît-on de lui?**

Pour la plupart des personnes de la région, son nom n'évoque qu'un musée, une belle fontaine sur la place du Breuil et une autre à Aiguilhe, proche de la chapelle Saint-Clair.

Charles Crozatier est né au PUY le 20 mai 1795, il était le fils naturel de Françoise Crozatier, fille d'un tailleur d'habits installé au PUY. Le père de l'enfant, Charles Tallegros, ne s'occupa ni de la mère, ni du nouveau-né, mais tout porte à croire que Françoise Crozatier bénéficia de l'aide de Marie-Benoîte Tallegros, épouse Vacheron, la soeur du père de son enfant. Charles Crozatier restera toujours en relation avec la famille Vacheron qui s'était fixée à Paris.

Sa mère quittera le Puy pour regagner la capitale afin de subvenir à ses besoins et verser une pension pour son nouveau-né, qu'elle avait placé avant son départ à Aiguilhe, dans la famille Tallobre. La famille Tallobre était composée de Jean-Louis Tallobre, cultivateur, de son épouse : Jeanne Bongiraud et de leurs nombreux enfants.

Charles Crozatier eut pour frère de lait, André Tallobre dit " Le Grenadier ". Ensemble ils gardèrent les vaches de la famille, dans les prés de Montredon.

A l'âge de 7 ans, sa mère le fit venir auprès d'elle, c'est un prêtre nommé Tallegros (nous retrouvons le patronyme Tallegros) qui fut chargé de l'accompagner à Paris.

Il suivit alors une scolarité normale, puis sa mère ayant détecté chez son fils des dons particuliers pour le dessin, le fit inscrire à l'âge de 17 ans à l'Ecole des Beaux Arts de Paris, où il fut présenté par le sculpteur en renom, Cartelier.

Il commença alors une carrière de sculpteur mais bifurqua rapidement sur le métier de fondeur. Sa mère qui avait connu la gêne lui conseilla de se diriger vers cette branche, plus lucrative et surtout moins aléatoire.

Il fut vite apprécié et le gouvernement de la Restauration lui confia le soin d'aller en Italie pour mouler et copier des chefs-d'oeuvre de l'Antiquité; il resta deux ans à Rome et grâce aux recommandations royales tous les musées et les galeries le reçurent avec empressement. Il revint avec 50 caisses remplies d'empreintes relevées par lui ou sous ses yeux.

De retour d'Italie, il fut très rapidement reconnu comme un habile fondeur car il avait mis au point un système nouveau de fonte et surtout il avait réussi à créer une belle patine qui donnait aux pièces de bronze un caractère ancien, rappelant le bronze florentin, ce qui plaisait beaucoup. Il était aussi un fin ciseleur.

Maquette de la vierge réalisée par Charles Crozatier pour le concours du Rocher Corneille en 1853.



Pendant les guerres napoléoniennes et en raison de ses divers talents, Charles Crozatier bénéficia d'une exemption du service militaire sur l'intervention de Jean-François Mérimée, secrétaire de l'Ecole des Beaux Arts (le père de Prosper Mérimée) et de Richard Lenoir.

Son ascension fut rapide. A 26 ans, il lui fut possible d'acquiescer un bel hôtel particulier, rue du Parc Royal, dans le Marais, ancien hôtel Duret de Chery où avait séjourné, quelques deux siècles auparavant, Madame de Sévigné et son cousin de Coulanges.

Etant resté célibataire, il s'installa dans sa nouvelle demeure avec sa mère pour laquelle il avait une affection sans borne. Sa mère décéda en 1838. C'est alors qu'il acquit une concession perpétuelle au cimetière du Père Lachaise. Sa mère se voyant malade lui avait conseillé d'épouser la fille d'un couple ami qui résidait dans leur quartier. Charles épousa en effet en 1839 suivant les vœux de sa mère, Claudine Joséphine Clavel.

A cette époque, Charles Crozatier, qui était un travailleur infatigable, disposait d'une fortune évaluée à deux millions de francs. Nous connaissons de lui de nombreuses oeuvres, sculptées par lui ou fondues par ses soins, mais ceci fera l'objet d'une deuxième communication. Nous parlerons ultérieurement de ses relations avec son ami très cher, le sculpteur Scévola-Astyanax Bosio, dit " Le Jeune ". Ce sculpteur connu et célèbre travailla toute sa vie en liaison avec Charles Crozatier; la plupart de ses nombreuses sculptures furent fondues dans les ateliers de Charles Crozatier.

C'est à Bosio-le-jeune que Charles Crozatier confia la charge, après son décès de réaliser son monument funéraire (récemment restauré par la mairie de Paris) au cimetière du Père Lachaise, la fontaine de la Place du Breuil et plusieurs objets destinés à ses proches.

Charles Crozatier décéda le 8 février 1855, à l'âge de 59 ans.

Dans son testament, il avait inscrit de nombreux dons que je détaillerai dans ma deuxième communication. Parmi ses legs figure une somme de 80 000 francs destinée aux Hôpitaux du PUY pour recevoir quatre malades d'Aiguilhe.

Il n'avait pas oublié sa famille nourricière, il légua à son frère de lait (André Tallobre) une rente viagère de 400 francs, ainsi qu'une rente d'un même montant pour Madame Louison Alirand, veuve de Jean-Mathieu, frère aîné d'André Tallobre. Son frère de lait ne bénéficia pas de cette rente, il était décédé quelques jours avant Charles Crozatier, ce que ce dernier ignorait.

Quelques années après la mort de Charles Crozatier, sa veuve, devenue Madame Quevieux, donna 15 000 francs à la municipalité d'Aiguilhe pour l'édification d'une fontaine. Elle donna aussi deux Vierges qu'il avait lui-même réalisées. L'une d'elle est placée au-dessus de la fontaine et l'autre est déposée dans la chapelle Saint Michel d'Aiguilhe.

Gabrielle Denand, le 1^{er} juin 2003.

petite enfance

Relais assistante maternelle



Le relais s'adresse aux parents à la recherche d'un mode d'accueil pour leur(s) enfant(s), aux assistantes maternelles et à toute personne souhaitant exercer cette profession.

C'est un lieu où les parents trouveront informations et conseils pour toute question concernant l'enfant de 0 à 6 ans. Les assistantes maternelles et les enfants sont invités à partager des temps collectifs : activités d'éveil et jeux pour les petits, échanges entre collègues et formation pour les assistantes maternelles.

En décembre 2002, la municipalité d'Aiguilhe a offert un spectacle et un goûter aux enfants de l'école et à ceux accueillis

chez les assistantes maternelles. Florence PAYS, conteuse, nous a présenté son spectacle, " Le Sapin ", choisi à l'approche de Noël. Puis les enfants ont profité de quelques jeux mis à disposition par le Relais. Enfin, nous avons partagé brioches, mandarines et papillotes lors du goûter pris ensemble.

Le Relais est un service public gratuit qui couvre 6 communes dont Aiguilhe. L'animatrice responsable, Isabelle CHAMBERT, assure des permanences tous les mardis en mairie de 8 h 30 à 9 h 30 ou reçoit sur rendez-vous.

Téléphone : 06 80 92 76 91



fleurissement



Maisons, balcons et façades fleuries

Les nombreux touristes et visiteurs qui font une halte sur notre commune durant la belle saison n'ont pas manqué de se manifester pour apprécier le fleurissement de nos façades jardins et balcons. Il faut dire que certains habitants de notre commune révèlent un réel don pour décorer leur balcon, fenêtres, jardins et terrasse, etc... Cette saison 2003 le jury de la commission a sélectionné 16 maisons façades ou jardins début juillet et les gagnants sont les suivants:

CATÉGORIE BALCON

Premier Viala
Teyssonere

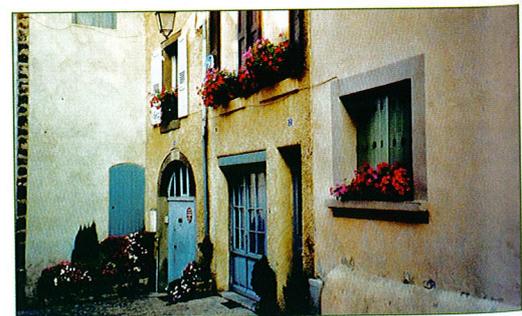
CATÉGORIE FAÇADE

Premier Ribeiro Lardon Gineste
Roche

CATÉGORIE MAISON

Premier Malhomme
Second Sauret et Hostin
Troisième Laurent et Chauchat - Vidal - Delmas
Barbalat - Demars - Descours

La remise des prix se déroulera lors de la présentation des vœux 2004 ; tous les participants seront récompensés.
Merci à toutes et à tous qui contribuent à fleurir notre commune.



Association des parents d'élèves

L'Association des Parents d'Elèves de l'école publique " La Coustette " continue à participer, en partenariat avec les enseignants, à la vie de l'école et la mise en œuvre des projets d'école.

Pour cela, elle organise deux manifestations par an : le repas lors de la foire aux miels et le concours de belote.

Ces manifestations permettent de participer à l'animation de notre commune et créer ainsi des liens entre les parents, (qui se mobilisent activement ces jours là), les habitants de la commune, ainsi que les diverses associations.

Durant l'année 2003, les parents ont organisé :

- Une sortie au parc zoologique du Bouy à Ambert ; en avril 2003 où 90 personnes (enfants et parents de l'école) ont participé à cette journée autant ensoleillée dans les cœurs qu'au niveau climatique.
- Une journée découverte de la nature pour la première édition du " Printemps de la Borne "
- Un pot de l'amitié, le samedi 28 juin 2003 avec l'ensemble

des parents, à l'issue du spectacle chantant des enfants, nous avons pu remercier Monsieur Pierre Bonnefoy, directeur de l'école durant 7 ans qui nous quittait pour exercer ses talents dans une autre école.

Les recettes réalisés par l'APE durant l'année scolaire 2002-2003 ont permis de financer :

- L'abonnement à Internet
- Les sorties cinéma pour les enfants de cycle 1
- Les courts de tennis pour le cycle 3
- Les concerts JMF
- Le spectacle de théâtre pour le cycle 1 à Polignac.

Durant l'année scolaire 2003-2004, l'APE participera au financement de la classe de mer du nouveau projet d'école et diverses autres activités.

Pour nous soutenir dans notre action auprès de l'école, nous vous rappelons le concours de belote qui aura lieu le Dimanche 1^{er} février 2004.



À l'école de la Coustette

Ce sont 66 élèves qui ont pris le chemin de l'école de la Coustette pour cette nouvelle année 2003-2004. Les effectifs, légèrement en baisse, permettent aisément de conserver trois classes.

Cette année quelques changements sont à signaler. L'école se féminise! Mademoiselle Marielle ARTIERES prend la succession de Pierre BONNEFOY en tant qu'enseignante et directrice de l'école. Elle s'occupe pour l'année en cours du cycle III, Madame BOUDIGNON et Madame MOUNIER assurent les cycles I et II.

Comme l'année dernière, les enfants bénéficieront de l'intervention d'un maître " E " chargé du soutien scolaire, d'une professeur d'anglais, d'une professeur d'allemand pour le cycle III, et d'une intervenante en musique pour le cycle II.

Un nouveau projet d'école 2003-2006 a été élaboré au mois de septembre par les enseignants. Ce projet a pour but de donner les grands axes de travail pour les trois années à venir.

- Un aménagement de la cour de récréation permettrait de la rendre plus utile et plus agréable à la vie de l'école. Ce sera tout un travail sur les arts plastiques et la maîtrise de la langue, mais aussi un travail historique sur le beau patrimoine d'Aiguilhe.

- Poursuite du travail sur le B21 (Brevet Informatique et Internet) grâce à la présence d'une aide-éducatrice, Mademoiselle Séverine MAURIN. Il faut quand même rappeler que nous sommes une des seules écoles à conserver une aide-éducatrice sur l'agglomération du Puy.

Nous profitons de cette parenthèse pour souligner le rôle essentiel des personnels de l'Education Nationale et communaux dans notre école qui sont d'une aide réelle et efficace pour les enseignants.

Enfm, grâce au concours de la mairie d'Aiguilhe et au dévouement des membres de l'A.P.E., les enfants du cycle II et du cycle III partiront en classe transplantée en fin d'année scolaire.



Entrez en Renaissance avec les Compagnons de Miramande

Les Fêtes du Roi de l'Oiseau ? Tout le monde en a entendu parler, bien sûr !

Mais, tout le monde les a-t-il vécues de l'intérieur ? Non, bien sûr !

Et pourtant, c'est une expérience à faire, voyez-vous !

Etre en même temps auteur et spectateur, se sentir aussi à l'aise dans l'un et l'autre rôle, cela vaut vraiment la peine d'être vécu.

Il y a pour cela nécessité de trouver un support : un groupe organisé qui va vous accueillir, vous informer : comment avoir un costume ? Que peut-on faire dans les fêtes ?

- à maitonner quelques plats aux saveurs Renaissance pour partager le moment des repas.

- à chanter de délicieuses mélodies qui sont parvenues jusqu'à nous si cela vous dit

- à vous mettre en scène si vous en avez envie avec le groupe théâtre...

Les Compagnons de Miramande vous attendent et vous aideront :

- à faire vous-même votre costume avec l'atelier couture.

Tout au long de l'année, ces ateliers fonctionnent et se déroulent dans une bonne humeur qui devient vite



Belle revanche de Thomas Fargeau qui après avoir été second l'an passé, avec un tir parfait décroche le titre de Prince de l'oiseau 2003. Bravo pour cet exploit.



Miramande et Charentais préparent la soupe au camp de la Visitation.

communicative.

En plus, les Compagnons ont pris l'habitude d'aller voir ailleurs comment la Renaissance - qui porte bien son nom - a marqué les paysages et l'histoire.

Au premier trimestre 2004, nous consacrerons une journée sur le thème de l'artisanat les savoir-faire de cette époque.

Au deuxième trimestre, nous projetons d'aller en Suisse, dans le canton de Neuchâtel pour découvrir de nouveaux savoir-faire, de nouveaux châteaux, abbayes...

Oui, vraiment, habitant d'Aiguilhe, 2004 est l'année d'entrée en Renaissance avec les Compagnons de Miramande !

Courriers :

Marie-Thérèse Sentenat - Secrétaire - 13 Rue Saint Michel - Aiguilhe

Téléphone :

Raymonde Prat - Trésorière - 04.71.09.48.29. **Président :** Robert Dubois

Club St-Michel d'Aiguilhe

Notre club poursuit et développe ses activités à la grande satisfaction de ses 80 adhérents. Sous la vigilante autorité de la Présidente Madame Moulin les membres du bureau organisent différentes rencontres tout au long de l'année: Tout d'abord le mercredi et vendredi après midi ce sont les

jeux de cartes et de scrabble à la salle du Conseil Municipal. Les randonnées pédestres le lundi et jeudi après midi sous la responsabilité de Mr BONNET et de Mme RIX. Enfin les cours de gym d'entretien le jeudi matin à la salle polyvalente et la gym aquatique le



vendredi à la piscine Celestin QUINCIEU. Toutes ces activités sont très appréciées par les participants.

Egalement les sorties d'une journée qui nous réunissent deux ou trois fois par an autour d'une bonne table, sont des moments privilégiés.

En JUIN 2003, nous avons eu le plaisir de découvrir le TYROL, pendant une semaine et nous en gardons d'excellents souvenirs. Nouveaux retraités de la Commune, ne laissez pas la solitude vous envahir, rejoignez nous en toute amitié tout au long de l'année.

Comité de jumelage Aiguilhe / l'Eguille-su-Seudre

Plusieurs manifestations ont eu lieu cette année encore. Comme la tradition le veut, nous avons mangé les tripes ! Quel succès et quel régal!

Une innovation pour cette soirée couscous qui à la surprise générale s'est avérée une réussite (l'ambiance était bonne et les finances sont saines !).

En effet le bilan financier des tripes et du couscous a quasiment couvert le week end de l'Ascension.

Et parlons en de ce week end ! Les Charentais sont arrivés en fanfare et cet accueil est mémorable. Le soleil était de la partie et tout le monde se rappelle cette belle place ensoleillée (on cherche encore l'ombre).

Les jeux à Pradelles ont été appréciés des petits comme des



grands, et la soirée du samedi était fort sympathique.

Le spectacle réalisé par les Charentais nous étonne encore " Les Piles en folies " ont Brillé ce soir là.

Suivant la tradition, le repas d'adieu a été offert par la municipalité que nous remercions au passage. A cette occasion, nous tenons à remercier également toutes les familles d'accueil qui ont participé à cet échange.

Enfin c'est une année bien remplie qui s'achève, marquée par des temps forts, surtout avec la venue de nos amis Charentais, qui nous laissent empreint d'agréables souvenirs ...

Nous vous donnons rendez-vous lors de nos prochaines manifestations, pour toujours plus d'amitié et de convivialité à partager...



Boule amicale d'Aiguilhe à Bas-en-Basset

L'association " La Boule Amicale " a eu une très bonne activité durant l'année 2003. De nombreux joueurs se sont donnés à leur sport favori tous les jours sur le boulodrome.

Pour leur sortie annuelle, les intéressés et leurs familles ont choisi le site de Bas en Basset où les attendait un excellent repas qui s'est terminé par des blagues et des chansons.

Deux concours entre sociétaires ont été organisés au cours de l'année.

Les vainqueurs, en l'occurrence La Doublette David - Foisie se sont vus remettre les coupes offertes par le Crédit Agricole agence Henry Vinay.

Une rencontre entre les sociétaires d'Aiguilhe et de Borne, qui s'est déroulée dans une ambiance très amicale, a



clôturé la saison 2003.

Le bureau donne rendez-vous à ses Amis boulistes dès les beaux jours 2004 pour d'autres concours et rencontres amicales, toujours dans la même ambiance.

ON S'ANIME À AIGUILHE !

AIGUILHE ANIMATION



Le printemps de la Borne

La Borne, cette belle rivière sauvage qui traverse Aiguilhe mérite bien un " printemps " décidé l'équipe d'Aiguilhe Animation.

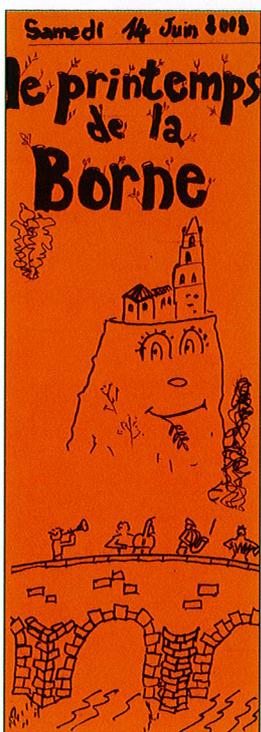
Voilà comment le 14 juin 2003 devient le premier printemps de la Borne, journée d'animations sur la promenade

- Concert avec l'Ecole Nationale de Musique et de Danse La Colà

- Promenade guidée et exposition " Les Ponts de la Borne

- Le vannier et ses paniers
- Pont des singes
- Ateliers pêche.
- Atelier bateaux écorce. Du pont d'Aiguilhe, les petits voiliers lancent dans une folle course. Parions que certains sont arrivés à Nantes !
- Pique-nique et buvette à l'ombre des grands arbres.

Rendez-vous pris au Pont Torc pour le prochain printemps de Borne.



Foire à la brocante : 22 juin

C'est la XVII^e brocante organisée par Aiguilhe Animation et l'Itinérant.

Objets, outils et meubles "d'avant" investissent rues et places pour le plaisir des yeux et le bonheur des chineurs.

Fête de la musique

Comme la plupart des communes de France, le 21 juin 2003, la commune d'Aiguilhe a voulu marquer à sa façon cette fête désormais entrée dans les

habitudes.

Du 18 au 21 juin, ce sont 4 concerts de professionnels et élèves de l'E.N.M.D. ainsi que la chorale 'Chant Aiguilhe' qui ont animé l'Espace Saint Clair.

De nombreuses personnes ont pu apprécier ce moment de convivialité qui s'est terminé par le verre de l'amitié offert par la Mairie.

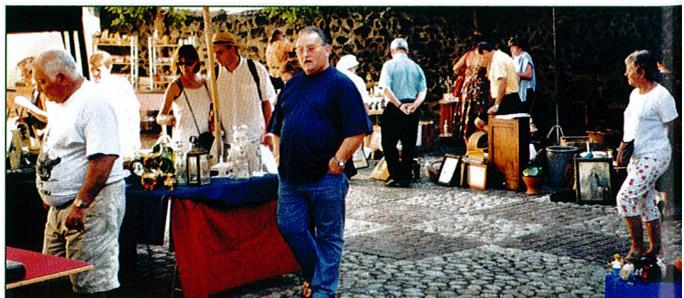
Foire aux miels de la Saint-Michel : 5 octobre

Au petit matin, le signal de la fête est donné par les Vignards et leur Roi de Chosson. Cette joyeuse bande en tablier de jardinier et chapeau fleuri mène grands varalh pour quêter les légumes. Les Aiguilhais sont généreux (merci à tous), les paniers se remplissent et la soupe du soir sera bonne.

Ce jour de fête patronale est aussi pour les Aiguilhais l'occasion de redécouvrir leur village :

- animations des rues et places par les apiculteurs
- visite libre de la chapelle et de l'espace Saint Michel
- animation forge et spectacle folklorique

convivialité au repas de l'APE et à la soupe des Vigards...



Rejoignez-nous à Aiguilhe Animation !

Résultats du concours régional des meilleurs miels de montagne

Miels toutes fleurs de montagne :

Médaille d'or : Fargier - Les Estables

Médaille d'argent : Marchand - Saint Didier sur Doulon

Médaille de bronze : Bertucat - Thiers

Miels de sapin :

Médaille d'or : Lanthéaume - Saint Paulien

Médaille d'argent : Espenel - Lantriac

Médaille de bronze : Condon - Ouides

Apiculteurs amateurs (- 50 ruches) :

Miels toutes fleurs

1° Bonnefoy B. - Le Monastier • 2° Patin F. - Ouides • 3° Ouillon Y. - Saint Maurice sur Lignon

CALENDRIER PRÉVISIONNEL 2003-2004 DES MANIFESTATIONS

Printemps de la Borne : 13 juin

Brocante : 20 juin

Foire aux Miels : 3 octobre

Club de foot

Dernière née parmi les associations sportives, l'Aiguilhe Football Club nous enchante par la bonne humeur de ses joueurs. Dans cette équipe, un seul mot d'ordre : con-vi-via-li-té.

Evoluant dans un cadre privilégié, c'est le long de la Borne, sous le dyke d'Aiguilhe que ses joueurs viennent régulièrement s'entraîner a relever tous les défis d'une

saison de championnat fort bien débutée pour une toute jeune équipe. Espérons qu'ils continueront de faire rêver leurs supporters venus de plus en plus nombreux à chaque nouveau match disputé.

A tous ceux qui ne connaissent pas encore cette équipe dynamique, nous vous attendons sur le bord de la touche. Venez encourager l'AFC !



ÉVÉNEMENTS

Aiguilhe se souvient

Malgré l'heure matinale, une nombreuse assistance a pris place devant le monument aux morts en ce 11 novembre 2003.

La présence de la clique des sapeurs pompiers a contribué une fois de plus à apporter une certaine solennité à cette cérémonie au même titre que la participation des enfants de l'école. Les messages et les lettres des soldats dont la lecture a été faite par nos petits écoliers nous ont rappelé les drames et les douleurs des poilus de 1914 - 1918.

Merci à tous les participants et tout spécialement à nos anciens combattants qui entretiennent la flamme du souvenir.



Les Montgolfières en Velay

En raison des délais de mise en page de l'édition du bulletin précédent, il ne nous a pas été possible d'évoquer le rassemblement des montgolfières qui a eu lieu les 8 - 9, 10 et 11 novembre 2002.

Cette très belle manifestation pour son 20e anniversaire a connu un très grand succès.

Participation de nombreux aéronautes sous un ciel, somme toute assez agréable. L'occasion d'accueillir la Charente Maritime avec leur montgolfière et les représentants du comité départemental du tourisme mais aussi nos amis de l'Eguille sur Seudre, Jean Russo, maire de l'Eguille qui représentait le Vice-Président du Conseil Général de ce département, Alain Geoffroy, Président du comité de jumelage de l'Eguille et un groupe d'amis.

Certes, les ballons ont eu beaucoup de succès dans les airs mais les huîtres de Marennes et d'Oléron, en ont eu tout autant chez les commerçants locaux. Elle ont par ailleurs fait le bonheur des invités, au même titre que nos lentilles vertes du PUY à l'occasion du repas qui a réuni de nombreux convives à la salle polyvalente d'Aiguilhe. Ce mariage de nos deux produits valait bien l'intronisation de nouveaux membres dans la confrérie des vertes lentilles du PUY EN VELAY. Enfin, Brian Jones, grand aéronaute, qui a fait le tour du monde en ballon, avait bien voulu honorer de sa présence cette soirée.

Félicitations une fois de plus à Monsieur Guérin, Président de l'Association "Montgolfières en Velay" et à toute son équipe pour l'excellente organisation de ces journées.



Crués de la Borne

Nous avons redouté le pire en ce début décembre. Fort heureusement, la rivière s'est retirée sans trop de dommages mais elle nous a rappelé qu'il était urgent de prendre encore d'autres dispositions en matière de sécurité.

Les consignes en ce domaine ont été scrupuleusement

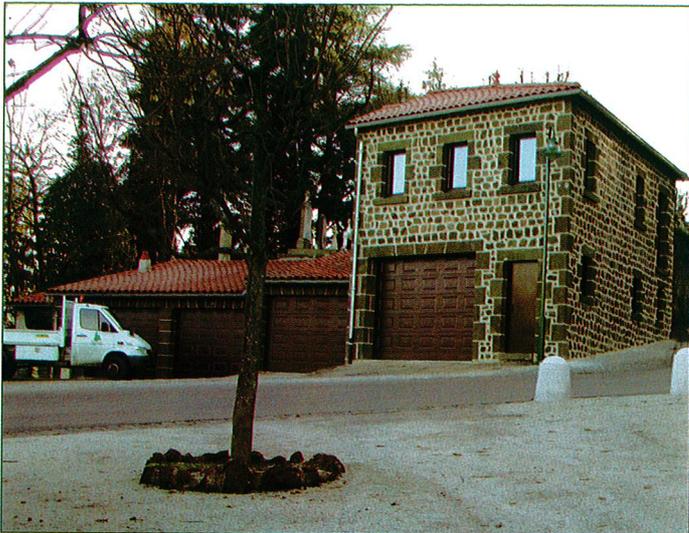
respectées et nous avons apprécié la coopération et la solidarité de nos administrés.

Le Maire et le conseil municipal remercient les salariés de la commune, les riverains et toutes les personnes qui nous ont apporté leur concours à cette occasion.

Chapelle Saint Michel

Les travaux de consolidation et de restauration du gros œuvre (charpente, maçonnerie) à peine terminés, c'est un nouveau chantier qui démarre : celui de la mise en valeur de fresques. Il devrait durer jusqu'en fin septembre 2004 en principe.

Bâtiments communaux



La construction d'un nouveau garage avec locaux pour les associations entreprise en 2002 a été terminée. Les garages existants ont été mis en harmonie avec la nouvelle bâtisse. L'ensemble paraît assez satisfaisant.

Rue de l'Abbaye et Moine de Séguret



Sur la commune, une très grande partie des réseaux (eau potable, eaux usées, eaux pluviales, gaz) ont été refaits. Les fils de téléphone et d'alimentation électrique ont presque totalement disparu du paysage à la suite de leur mise en souterrain. Ces travaux réalisés, ce sont les chaussées qui ont été traitées avec le plus d'attention possible sans perdre de vue l'aspect financier. Pour en terminer progressivement dans le même esprit, les rues de l'Abbaye et des Moines de Séguret ont été entièrement défoncées pour normaliser le réseau d'égout, unitaire et très vétuste. Des canalisations séparées ont été placées, eaux usées et eaux pluviales : le réseau eaux usées, à charge du SAE et le



réseau eaux pluviales à charge de la commune. Les quelques fils de téléphone apparents ont été enterrés. La canalisation gaz a été en partie reprise. La conduite eau potable a été changée. Les raccordements aux divers réseaux ont été repris et mis aux normes.

A la suite de ces travaux souterrains, les voies totalement défoncées ont été entièrement reprofilées avec des abaissments notoires pour améliorer les accès. La surface a été traitée de façon soignée. Pour les voies : fils d'eau en pavés, rives en galets de rivière et bande de roulement en revêtement granitique. Pour les places : bordures et escaliers en granit de Blavozy délimitation des stationnements en pavés, circulation piétons en béton désactivé.

Une niche dans l'immeuble Marcon après accord avec ce dernier a été aménagée pour réaliser vraisemblablement une peinture qui devrait, nous l'espérons, agrémenter cet espace.

Des travaux également importants ont été réalisés entre la rue Saint Michel et le Dyke pour finaliser l'effort de mise en séparatif des égoûts du bourg. Un réseau eaux usées a été créé par le SAE avec traversée de la Rocade et le réseau eaux pluviales à charge de la commune a été repris et rationalisé.

L'aménagement paysager de ce secteur sera réalisé ultérieurement à la suite des conclusions de l'étude commandée par la communauté d'agglomération qui englobe cette partie entre bourg et Rocade.

Impasse de Jalavoux

Après réalisation en 2002 de tous les réseaux et élargissements localisés, un revêtement tri-couche a été appliqué.

Impasse de Bouthezard

En partenariat avec les riverains, elle a été aménagée et sécurisée. Après un reprofilage favorisant l'évacuation, des eaux de surface qui ont été canalisées, la chaussée a été enrobée. Le mur de soutènement a été crépis et surmonté d'un parapet avec grillage ; chantier en grande partie à l'actif des agents communaux.

Chapelle Saint Michel

Le programme de restauration de l'édifice qui a débuté en 2001 comprenait deux volets.

Travaux de gros oeuvre et remise en état des fresques. Le " chantier " extérieur (reconsolidation du bâti et remise en état des toitures) a été achevé au printemps dernier, ce qui nous a permis de retirer les échafaudages avant la saison touristique.

Depuis quelques mois, l'entreprise franco-italienne Eurès s'affaire au nettoyage des fresques, suivra ensuite la reconstitution. Bien que les travaux aient débuté avec un certain retard en raison de la complexité du montage financier avec participation des fonds européens, ce chantier devrait être terminé en début novembre 2004.

Le site continuera bien entendu à accueillir les visiteurs et ces derniers pourront apprécier par la même occasion le travail des spécialistes pour ne pas dire des artistes dans leur oeuvre de restauration.

Montée du Séminaire

Le tronçon de voirie qui prend naissance dans le bourg (à proximité du café Cartal) mérite d'être aménagé et à la fois recalibré. Et, comme la circulation y est particulièrement dense, notamment aux heures de pointe, il est indispensable de prendre en compte la sécurité des piétons.

Le projet global de l'ordre de 78 000 € HT devrait bénéficier de l'aide de l'Etat et de la Région. La maîtrise d'oeuvre sera assurée par le Cabinet Issartel.

L'environnement dans ce secteur vient de subir une profonde mutation avec la démolition de la maison Digonnet, un immeuble datant de la fin du 19^e siècle qui marquait en quelque sorte l'entrée du Bourg d'Aiguille au sud-est de la localité.

Chemin de Jalavoux

Comme nous l'avons fait pour la partie basse de la voie, un tapis revêtement enrobé devrait recouvrir le deuxième tronçon du chemin à partir de l'intersection de la rue des Cités. L'assiette de la voirie en matière de circulation routière se situerait entre 5.50 et 6 mètres, le complément matérialisé par un enrobé rouge serait réservé aux piétons.

Préalablement, les travaux de " mise en séparatif " entre eaux pluviales et eaux usées devraient être entrepris par le SAE. Nul doute que ce chantier va perturber la circulation dans le coteau. Aussi, nous comptons sur l'indulgence et la patience des résidents des Hauts de Jalavoux.

Aire de jeux des rives de la Borne

En procédant à l'acquisition des terrains Benoît en bordure de la Borne, la commune a pu réaliser un espace convivial dont profitent les enfants en bas âge, les boulistes et les amoureux du ballon.

Le terrain de football s'avère hélas trop étroit pour une bonne pratique de ce sport. Il nous appartient de procéder à son agrandissement de façon à répondre aux exigences réglementaires des instances départementales. Notre équipe de



La maison Digonnet

football qui a pour vocation de fédérer les jeunes et les moins jeunes devrait ainsi prendre une place honorable dans notre sport qui reste le plus populaire.

Mise en souterrain des réseaux Edf, Télécom, éclairage public

Le territoire de la commune a fait l'objet d'une attention soutenue en la matière depuis plusieurs années.

Nous devons encore porter notre effort en 2004 chemin du Pont Vieux, Rue et Impasse Etienne Chambonnet. Il nous restera à prendre en compte mais sans doute l'année suivante un petit tronçon Route de Roderie.

Chosson durant les années de guerre 39-45

Durant les années 39-45, la culture biologique était de rigueur. Aussi, pour fumer leurs chambées, les jardiniers de Chosson élevaient poules, lapins et chèvres. Evidemment, ce n'était pas là le seul intérêt de cet élevage.

Les chèvres de Chosson ! C'est tout un roman qu'il faudrait leur consacrer, tant elles furent à l'origine d'homériques affrontements. Admirablement adaptées à la configuration du coteau, elles affectionnaient tout particulièrement la falaise rocheuse couverte de pruneliers, les haies d'aubépines et de prunes sauvages, les rives de la Borne. Elles n'hésitaient pas à traverser la rivière pour aller brouter au pré de Bonneville et chaparder les pommes de Monsieur Mirmand après avoir trompé la vigilance de leurs petits gardiens. Elles prenaient plaisir à déranger les pêcheurs, les amoureux, les pique-niqueurs du dimanche, à manger le savon des lavandières, quelquefois même une pièce de linge mise imprudemment à sécher sur un buisson. Les jardins ouvriers exerçaient sur elles un attrait irrésistible. Bref, elles n'étaient jamais à court de sottises et compliquaient la vie de bien des enfants du quartier chargés de leur surveillance. Cependant, leurs propriétaires n'auraient jamais songé à s'en séparer. Le lait de vache était sévèrement rationné durant cette période, le lait de chèvre échappait au rationnement. Donc, à Chosson, quand on avait des enfants, on avait des chèvres.

Mademoiselle Homery avait introduit deux races nouvelles: des alpines, à la robe chamoisée très élégante et des syriennes remarquables avec leurs oreilles pendantes, leurs longs poils soyeux et leurs cornes enroulées comme celles des béliers, pointes en avant. Ces nouvelles races fournissaient un lait plus fin, plus abondant. On le consommait tel quel, sans le faire bouillir, pour qu'il conserve sa finesse (puisque les chèvres ne sont pas porteuses du bacille de Kock) ou caillé en chevretons. C'est sans doute grâce à ce

lait riche en calcium que les enfants traversèrent les années de restrictions sans trop de problèmes osseux. Cela compensait bien tous les ennuis, toutes les interventions du garde-champêtre que nos chèvres nous faisaient affronter.

Autre source de conflits de voisinage: les poules. Tout le monde en avait, cependant tandis que les uns les tenaient soigneusement enfermées, d'autres leur laissaient pleine liberté d'aller et venir. Les poules libres pondaient davantage et chassaient les serpents, c'était bien ; elles ignoraient les limites, savaient voler par-dessus les murs, adoraient gratter dans les jeunes semis et ça c'était beaucoup moins bien!

Quant aux lapins, nombreux mais discrets, se contentant de jouer les seconds rôles d'éboueurs en dévorant épluchures, trognons de choux, liserons, pissenlits... ils n'animaient guère la vie du quartier. Nous n'en parlerons pas davantage.

Ainsi se déroulaient les jours sur le coteau de Chosson. Il y eut bien des changements parmi les habitants: Monsieur et Madame Philibert remplacèrent Monsieur et Madame Maysonnet, la famille Pays acheta la propriété du Colonel Bonnet; nous ne le verrions plus, ni lui, ni ses bottes impeccablement cirées, ni son cheval, dommage! Madame Chalendard vendit sa vigne à un autre Monsieur Bonnet, Monsieur Cortial fut élu Maire, le coteau s'en sentit honoré. Il y eut encore d'autres départs, d'autres arrivées. Tout cela fut sans grande conséquence. Rien de fondamental ne fut changé, jusqu'à la construction, durant les dernières années de la décennie cinquante, de la Cité du Loup, en lieu et place du grand jardin de Monsieur Lucien Pays. Alors commencèrent les grands bouleversements, mais ceci est un autre propos.

*Odette Tavernier
31 chemin des cités, Chosson*

foyer de jalavoux

C'est en 1933 que la Congrégation de Saint Joseph a acquis la propriété de Jalavoux. Le but était d'en faire une maison de retraite pour vieilles dames et une maison de convalescence pour malades. A ce moment-là, une ferme était sise tout à côté du château. Au début des années 30, les agriculteurs en place avait une belle exploitation, environ une quinzaine de bovins. Après la guerre la ferme a été déplacée à l'endroit où se situe la maison de retraite avec deux, trois vaches. Puis, pour agrandir la maison, déjà trop petite, on fit construire un autre bâtiment de ferme au bout de l'allée primordiale.

C'est ce bâtiment, le château et ses dépendances, qui se transforma en Foyer pour religieuses en 1971. Les Sœurs vieillissaient dans la Congrégation et ne pouvaient pas toujours rester dans leur communauté. Les Supérieures décidèrent donc d'ouvrir une maison destinée uniquement aux Sœurs âgées et Jalavoux fut choisi.

Heureux choix ! qui pendant près de 32 ans, a permis à de nombreuses sœurs d'y vivre une retraite heureuse et paisible. Les beaux ombrages du parc, les bassins où s'ébattaient les poissons, les arbres fruitiers qui procurent abondance de cerises, de prunes, de pommes, la tranquillité de l'environnement, la proximité du Puy, tout contribuait à faciliter la vie, à favoriser le repos en pleine campagne, tout en étant à deux pas de la Ville.

Les chambres étaient trop petites et la maison n'était pas pourvue de toutes les commodités, qu'on exige maintenant, pour être aux normes... !!

Mais, bien des avantages compensaient ces petits inconvénients... Les sœurs furent jusqu'à 23. Au 31 décembre 2002 : 17, mais encore 19

quelques mois auparavant.

Il est difficile de faire l'histoire de la maison car tout y était simple, peut être banal... On vivait ou mourait. On arrivait ou on partait, selon la volonté du Seigneur. Mais, on y faisait aussi un peu d'apostolat selon les forces et les santé. Outre le soin apporté à la chapelle de la maison de repos, plusieurs sœurs visitaient les malades qui le désiraient et qui étaient les plus seuls, leur portaient la communion. Quelques-unes, plus valides, faisaient des visites fréquentes et régulières à Emile Roux, aux personnes des services de gérontologie et encore à des personnes seules d'Aiguilhe, qui appréciaient la rupture de leur solitude et les petits services rendus.

Les " heures de gloire " ont été rares ... mais peut-être pouvons-nous nous souvenir de notre centenaire, Soeur Marie-Thérèse Bénétou... qui dépassa allègrement le siècle, puisqu'elle atteignit ses 104 ans, avec une lucidité et une ouverture au monde étonnantes !

Les dernières occupantes en ce mois de Janvier 2003 ont fermé la porte avec une certaine mélancolie ! Mais un espoir aussi ! Ce n'est sans doute pas une fermeture définitive. D'autres sœurs viendront peut être nous remplacer, et de beaucoup plus loin que la Haute Loire... des Américaines...des Italiennes et d'autres... Un centre international de Saint Joseph est en projet... verra-t-il le jour à Jalavoux ? Dieu seul le sait.

Les sœurs de la Congrégation

La commune d'Aiguilhe regrette le départ des religieuses. En votre nom à tous, elle leur dit " Au Revoir et Merci ", et bonne adaptation dans la maison de leur Congrégation au pied de la Vierge et de Saint Michel.

Le Préfet COMMUNIQUE

La vigilance de chacun fera reculer la délinquance

Bien que classée parmi les départements les plus sûrs de France, la Haute-Loire enregistre une hausse du taux de délinquance de plus de 9 % pour l'année 2002.

Cette hausse est due principalement aux vols dans les habitations, aux vols de véhicules ou à l'intérieur des véhicules.

Aussi convient-il de rappeler quelques précautions élémentaires.

VOLS DANS LES HABITATIONS :

Les résidences principales sont aussi vulnérables que les résidences secondaires, particulièrement dans le créneau 8 h - 19 h.

Une solidarité entre voisins s'avère efficace : faites ramasser le courrier ou les prospectus qui dépassent de votre boîte aux lettres, dès la tombée de la nuit, faites allumer des lumières.

- Devant chez vous ou devant chez vos voisins, en cas de stationnement ou de passages de véhicules suspects relevez les numéros d'immatriculation.
- Méfiez-vous des imposteurs : faux gendarmes ou faux policiers, faux employés du service public (EDF, GDF, etc...). En cas de doute, vérifiez auprès du service concerné.
- L'installation d'un système d'alarme, sera encore plus efficace, Si elle est connectée sur un ou deux voisins, et réciproquement.
- Suivez les consignes des assurances : serrures multipoints avec armature métallique, volets en bon état, etc...
- Identifiez les objets les plus couramment volés : hi-fi, TV... et notez les numéros de série. En cas de vol cela facilitera le travail des enquêteurs.

- Conservez près du téléphone ou mémorisez sur votre portable le numéro du commissariat ou gendarmerie les plus proches ainsi que celui d'une famille voisine.
- Evitez de laisser dans des endroits facilement accessibles vos bijoux, cartes bleues, carnets de chèques ou de l'argent liquide.
- En cas de cambriolage, il ne faut toucher à rien avant le passage des enquêteurs de la police et ce afin de préserver d'éventuelles traces laissées par les auteurs et de permettre aux Officiers de police judiciaire de faire un travail de qualité.

VOLS DE VEHICULES

OU D'OBJETS A L'INTERIEUR DES VEHICULES:

Les progrès technologiques (alarmes, codes, blocage des volants) obligent les délinquants à trouver d'autres moyens pour s'emparer de votre véhicule.

A nouvelle délinquance, nouveaux réflexes. Faites attention lorsque vous êtes au volant:

- Bloquez vos portières, même sur de courts trajets et même en ville. Un sac à main, un appareil photo sur un siège sont tentants et rapides à dérober.
- Attention aux faux accidents. Si, sans raison apparente un véhicule vous suit et heurte votre pare-choc, attendez avant de descendre vérifier les dégâts. Souvent au nombre de deux, l'un des passagers profitera de votre descente de véhicule, clés sur le contact, pour vous le dérober.
- Bien sûr, ne laissez pas sous prétexte que vous vous absentez deux minutes pour entrer chez un commerçant, le moteur en marche et vos clés sur le tableau de bord. Fermez votre voiture.

Sans créer de psychose il faut être réaliste. Certaines méthodes parfois utilisées dans les grandes villes voisines peuvent un jour nous atteindre.

Y penser est une attitude responsable. La délinquance n'est pas une fatalité : la vigilance de chacun et la solidarité ajoutées à l'action essentielle de la police, la feront régresser. Merci d'y contribuer.

poème et chanson

Association des Amis du Rocher Saint Michel
Nous proposons un texte sur notre rocher et sa chapelle,
du poète Jean Chervallier, paru dans la revue "Les Cloches
de Notre-Dame du Puy" bulletin paroissial de la cathédrale
n°69, septembr-octobre 1944.

SAINT MICHEL

Là-bas, s'élève sur la Manche
L'adorable Mont Saint-Michel
Qui garde l'humble voile blanche
En péril sur le flot cruel.
Sa noble flèche abbatiale,
Lumineuse aux soleils levants,
Semble une crosse épiscopale
De vieil or et de diamants,
Ou la houlette pastorale
D'un berger qui parque les vents.

Or, pour bâtir au noble archange,
Prince des cohortes de Dieu,
Un sanctuaire de louange,
Truanus n'élut d'autre lieu,
Chez nous, que ce haut pic de roche,
Aux pieds de la Vierge du Puy;
On dirait que du ciel tout proche
Il est l'indestructible appui,
Et que son clocher svelte accroche
Les étoiles d'or de la nuit.

Comme un chevalier sous le heaume
Saint Michel, illustre baron,
Tu veilles au coeur du royaume,
Qui te choisit pour saint patron.
L'orient rose ceint de gloire
Le portail au front trilobé
Qui décore ton oratoire,
Et ton dôme est enveloppé,
De larges ailes de victoire,
Quand le soleil rouge est tombé.

Là-bas, sur la côte normande,
Au large, devant Saint Malo
Où l'ouragan de mer commande,
Garde le pauvre matelot
Des noirs récifs de Tombelaine
Ici, parmi les peupliers
Qui tremblent, le soir sur la plaine,
Dans la forêt aux lourds piliers,
Sur les sentiers de marjolaine,
Montre-nous les cieus oubliés.

Jean Chervallier



En cette période de fête, voici un petit chant à la gloire du
vin de Chosson, dont les ceps foisonnaient sur notre côteau
enseuleillé.

À chanter à l'unisson...
mais à consommer avec modération.

Chaque printemps te rajeunit,
Vieux cep de notre ancienne Gaule,
Et ton vin d'or au ton bruni
Par nos ancêtres fut béni
Quand au sein du clan réuni
Ils en buvaient à tour de rôle,
Rendant hommage à l'unisson
Au capiteux vin de chausson

Sur la plaine la brise cueille
L'âcre parfum des genêts d'or
Et des pins nouveaux, verts encor
Parmi l'ocre des chèvrefeuilles,
Puis va glissant le long des feuilles
Où chaque grappe au vol l'accueille
Pour distiller à sa façon
Le bouquet du vin de Chosson

C'est tous les rayons de l'été,
C'est le printemps et sa gaîté
Que le vignard met en bouteille
Avec le produit de sa treille.
En buvant ce nectar de feu
On l'invoque à l'horizon bleu,
Soleil qui blondis la moisson
Et dore le vin de Chosson

ENVOI

A Victor Bellangreville

Pour le départ à la caserne
Quand tu boucleras ta giberne
Fasse le ciel qu'un échanson
Te verse du vin de Chosson !

Jean Chonion

- Assurances,
- Placements,
- Services bancaires

Contactez votre
conseiller Groupama
au PUY-EN-VELAY
Tél. 04 71 02 71 10



Donnons à la vie toutes ses chances.

Caisse Régionale d'Assurances Mutuelles Agricoles de Rhône-Alpes Auvergne - 50 rue de Saint Cyr, 69009 Lyon
Entreprise régie par le code des Assurances. Votre caisse régionale agit pour le compte de Groupama Banque en qualité d'intermédiaire en opérations de banque. www.groupama.fr